

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du Jeudi 15 Février 2024 - Salon des Familles / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion :

Les représentants des familles :

- Madame CHEVEREAU Annick Bâtiment Courtille
- Madame COURATIN Mireille Bâtiment Auverdière
- Madame JEAUNEAU Marie-Françoise Bâtiment Courtille
- Monsieur GIROLET Pascal Bâtiment Courtille
- Monsieur LIMOUSIN Alain Président du CVS

Les personnes accompagnées :

- Madame DEROUET Jeannine Bâtiment Auverdière
- Madame LEGRAND Jacqueline Bâtiment Auverdière
- Monsieur PERSENT Christian Bâtiment Courtille
- Madame RENARD Catherine Bâtiment Auverdière
- Madame STOOP Madeleine Bâtiment Courtille

Les représentants de l'EHPAD :

- Madame BELFILS Aude Directrice
- Madame MARTIN Clémence Directrice Adjointe - Services économiques, logistiques, techniques et informatiques
- Madame STREIFF Caroline Directrice adjointe - Ressources humaines
- Madame MEUNIER Stéphanie Représentante du Personnel
- Monsieur GARNIER Pierre Médecin Coordonnateur

Assistaient à la réunion :

- Madame FRADET Florence Cadre de Santé - Auverdière
- Madame ROBERT Valérie Animatrice - Courtille
- Madame MORY Valérie Représentante du personnel
- Madame MALVEAU Cindy Représentante de la ville de Bléré

Excusé(e)s :

- Madame JANNIN-HAMON Cadre de Santé - Courtille
- Madame LOUAULT Chantal Représentante des Familles - Auverdière
- Madame BEAUCHAMP Dominique Représentante du Conseil d'Administration
- Madame PARRA-QUIQUET Sandrine Référente hôtelière
- Madame SAVARIT Céline Animatrice - Auverdière
- Madame HERAULT Camille Psychologue - Auverdière
- Madame BOUREAU Alane Psychologue - Courtille

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 12 Octobre 2023
- Questions des représentants des familles
- Expression des personnes accompagnées
- Point Actualités
- Projets 2024 des activités sociales et culturelles
- Préparation des élections des représentants des familles en 2024

Début de la séance à : 14h40

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 OCTOBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Ce procès-verbal sera disponible sur le site internet de l'EHPAD et transmis par mail aux familles.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

ACTIVITES AU SEIN DES UNITES PROTEGEES

1. Les sorties à l'extérieur proposées aux personnes accompagnées nécessitent l'affectation d'un personnel soignant en journée. L'organisation possible de ce service permettra t'elle les sorties dans les mois à venir [Suite question 1 du 12 octobre 2023] ?

Certaines animations ont eu lieu en janvier à l'intérieur de l'UPAD.

La psychologue intervenante au sein des unités pourrait être sollicitée.

Une relance sera faite au personnel quand l'effectif sera complet pour faire une sortie en extérieur. Les membres de l'amicale Alzheimer pouvant aider à leur réalisation.

AMENAGEMENTS DES CHAMBRES

2. Accessibilité de la sonnette lorsque les résidents sont en fauteuil roulant (pouvant être à l'opposé).

La sonnette d'appel doit systématiquement se trouver à côté de la personne.

3. Est-il possible pour les personnes accompagnées et leurs familles qui en seraient d'accord de pouvoir avoir la photo de la personne à côté de la porte de la chambre ?

Possible à la demande du résident en voyant pour avec le service animation pour un support adapté.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

4. Dans la perspective des animations liées aux jeux olympiques, quand le terrain de boules sera-t-il remis en état [Suite question 2 du 12 octobre 2023] ?

Un devis est en cours. Les travaux pourraient être finalisés en avril, permettant une utilisation de ce terrain. Des concours avec les personnes accompagnées et leurs familles pourraient être réalisés dans le cadre des JO.

CHEMINEMENTS HORS DE L'ENCEINTE DE L'EHPAD

5. Avez-vous eu un retour de la ville de Bléré suite au conseil d'administration de janvier 2024 [Suite question 21 du 7 septembre 2021, 4 du 1er juin 2023 et 5 du 12 octobre 2023] ?

Le dossier a été budgétisé par la mairie, pour un début des travaux sans doute au printemps. Cela concernera notamment la suppression de panneaux sur les cheminements et la mise en place de « bateaux » au niveau de trottoirs. La mairie contactera le CVS afin de faire un point précis sur place.

6. Suite des propositions liées à la signalétique indiquant le cheminement vers la ville (réalisation au cours d'ateliers par des personnes accompagnées) et que le plan soit diffusé dans le journal de l'EHPAD [Suite question 6 du 12 octobre 2023] ?

En attente que le projet de la mairie soit lancé.

INFORMATION DES FAMILLES

7. Des familles souhaiteraient que les informations concernant la personne accompagnée en cas de problème de santé soient améliorées.

La personne accompagnée reste libre, lorsqu'elle est en capacité, de communiquer ou pas sur son état de santé. Les infirmières ne peuvent pas systématiquement transmettre les informations. Le médecin traitant

reste l'interlocuteur. Si le médecin traitant ne se déplace pas, la personne accompagnée est également libre d'en changer. La famille peut aussi le relancer et prévenir le médecin coordonnateur de l'EHPAD.

LOCAUX

8. Absence de sas à l'Auverdière. Il fait très froid lorsque que les 2 portes s'ouvrent et il y a une telle déperdition de chaleur, que le système de chauffage juste au-dessus ne suffit pas. Les résidents aiment s'asseoir là, car il y a beaucoup de passage, c'est plus vivant que les petits salons [Suite question 37 du 2 juin 2022].

C'est un réel besoin, mais il n'y a pas de budget disponible actuellement. Cet aménagement sera examiné dans les travaux d'amélioration prévus dans les prochaines années.

NETTOYAGE DES CHAMBRES

9. Il y a eu quelques remarques sur le ménage dans les chambres [Suite question 7 du 1er juin 2023].

Si un cas individuel, prévenir le personnel soignant qui le transmettra au personnel d'entretien.

PERSONNEL

De très nombreuses familles redisent que le personnel soignant, dans son ensemble, est toujours disponible et dévoué ; sans nier, les difficultés liées au recrutement et au maintien des effectifs.

10. Les familles constatent des mouvements de personnel (renforts d'un bâtiment vers l'autre, personnel intérimaire), ayant pour conséquences pour certaines personnes accompagnées une perte de repère [Suite question 18 du 12 octobre 2023].

C'est un problème notamment au niveau des unités. Cela est donc à éviter sauf si la compensation d'un manque de personnel ne peut pas être réglé autrement.

A effectif constant, il peut y avoir un désir du personnel de bouger. Cela doit être pris en compte.

11. Des familles nous ont indiqué des problèmes pour la prise des médicaments pour des personnes accompagnées qui ne sont plus en capacité de les prendre seuls (des médicaments du petit-déjeuner ont été trouvés posés sur la table ou le plateau et non pris, ...).

Une attention particulière va être portée à ce problème. Seules, les infirmiers et aides-soignants peuvent donner les médicaments. Les personnels faisant fonction d'aides-soignants ne le peuvent pas.

EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour les personnes présentes, il n'y a pas de sujets particuliers à aborder.

POINT ACTUALITES

Vente de l'ancien bâtiment de l'EHPAD.

Celui-ci a été récemment vendu au prix de 300 K€. Une pompe à eau a été récupérée et sera installée en décoration dans le parc de l'EHPAD actuel.

Positionnement des bancs sur le cheminement créé à l'intérieur de l'EHPAD.

Le jeudi 15 février au matin, les représentants des familles accompagnés de Madame Clémence MARTIN, directrice adjointe en charge des travaux, ont fait des propositions pour un positionnement des bancs. Celles-ci consistent à les rapprocher du cheminement et à réaliser des décaissements afin d'en faciliter l'accès.

De plus, un aménagement au niveau de l'entrée principale de l'EHPAD a été souhaité afin de pouvoir avoir une continuité du cheminement en toute sécurité pour les personnes accompagnées.

Un document avec photo sera transmis à la direction de l'EHPAD.

Les représentants des familles tiennent à faire remarquer que les propositions formulées ont été prises en compte par la direction de l'EHPAD ; et cela, pour le bien être des personnes accompagnées.

Projet « Les éclaireurs du tour 2024 ».

L'EHPAD de Bléré a été retenu avec 3 autres établissements de la Région pour ce projet. Celui-ci s'étalera de fin mai à juin. Une longueur équivalente au tour de France sera à réaliser par les personnes accompagnées, leurs familles et le personnel. Pour cela, 2 vélos adaptés et 2 pédaliers à bras seront fournis.

Vols

En fin d'année 2023, plusieurs vols ont été réalisés à l'intérieur de l'EHPAD. Il ne faut pas hésiter à porter plainte en gendarmerie tout en informant l'EHPAD. Pour rappel, les objets de valeurs doivent être mis à l'abri. Les portes des chambres devant être fermées après la sortie des personnes accompagnées.

Situation des personnels

Plusieurs mouvements ont eu lieu : arrivée de M. Ghilhem DARLOT au secrétariat de l'Auverdière ; d'une cadre de santé pour le SSIAD.

Des ergothérapeutes interviennent à raison d'une journée par semaine et par bâtiment.

Deux places d'apprentis aides-soignants seront proposées à la rentrée 2024.

A l'accueil de jour, l'équipe est stable ; ainsi que, pour les autres services de l'EHPAD (service de nuit, hôtelier, secrétariat).

Un recrutement est en cours aux services techniques.

Un recrutement d'une infirmière est en cours, suite à un départ.

Pour le personnel effectuant les soins de jour, cinq postes sont actuellement vacants ; ainsi que, des absences de courte durée. Un recours ponctuel à des vacataires est réalisé ; mais, cela ne couvre pas les besoins, ce qui conduit à recruter du personnel en intérim.

PROJET 2024 D'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Le fil rouge de l'année 2024, sera les jeux olympiques. L'ensemble des familles y sera convié.

De nombreux partenaires associatifs et municipaux ont été sollicités afin d'organiser des activités tout au long de l'année.

Le thème de la semaine bleue sera « Bouger ensemble pour entretenir la flamme ».

PREPARATION DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES EN 2024

Celles-ci auront lieu fin juin 2024.

Une réunion des familles est prévue le 30 mai à 15h.

La séance est levée à 16h35.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur Alain LIMOUSIN